



Club labellisé
FORMATION DES JEUNES



TOURNOI DE FRANCE

21 & 22 janvier 2023

Patinoire Intercommunale « Roissy Pays de France »
4 Allée Jules Ferry
95140 GARGES- Lès- GONESSE

Contacts :

Club des Sports de Glace de Garges
SALFATI Noëlle
Tel : 06.08.18.62.56
Email : noelle.salfati@libertysurf.fr

Bureau du club :
Patinoire de Garges
Tel : 01 39 86 09 36 (aux heures de cours)
Email : csg.garges@free.fr
Site : <http://www.garges-patinage.com>

Mesdames,
Messieurs les Présidents de club,

Le club des sports de Glace de Garges lès Gonesse a le plaisir de vous convier à participer au Tournoi de France prévu les **21 et 22 janvier 2023** à la **Patinoire Roissy Pays de France de Garges lès Gonesse**.

La compétition est ouverte à tous les patineurs licenciés FFSG pour la saison 2022/2023 (Licence compétition Patinage Artistique ou extension Patinage Artistique obligatoire).

➤ Les épreuves concernent les catégories N1, N2 selon les règlements ISU et CSNPA en vigueur. Cette compétition est support de médailles et qualificative pour les championnats de France FFSG.

➤



Tournoi de France 21 et 22 JANVIER 2023 ***Patinoire de GARGES LES GONESSE***

- Les patineurs devront être en possession d'une licence compétition en patinage artistique, délivrée par la FFSG, pour la saison 2022/2023.
- Le nombre d'inscriptions sera limité suivant le règlement CSNPA en vigueur.
- Les candidats s'engagent à respecter les horaires, et devront être présents à la patinoire 45 minutes avant le début des épreuves.
- Les patineurs ainsi que la totalité de leurs encadrements (entraîneurs et accompagnateurs) devront respecter scrupuleusement les consignes sanitaires imposées par l'état, la FFSG et la communauté d'agglomération **Roissy Pays de France** au moment de la compétition, sous peine de ne pouvoir accéder à la patinoire.
- Les inscriptions (Bloc C) devront être faites en ligne **jusqu'au 29 Novembre 2022 sur le site de la CSNPA.**
- Le montant des inscriptions est de 60€ pour les individuels et de 80€ pour les couples.
- Infos à envoyer par mail svp (en cas de besoin sur place) à : noelle.salfati@libertysurf.fr:
Nom de l'entraîneur lors de la compétition + nom du club et le numéro de téléphone
 - Le règlement financier validant l'inscription doit nous parvenir impérativement dans la semaine qui suit l'inscription soit au plus tard le 06 décembre 2022.

PAIEMENT

- Par chèque à l'ordre du **C.S.G. GARGES** à envoyer à :

Mme Noëlle SALFATI
2 allée des Rouges-Gorges
95350 ST BRICE Sous FORET

- Par Virement (Merci d'indiquer dans le libellé du virement : **TDF suivi du nom du club**)

C.S.G. GARGES
- IBAN : FR76 3000 3007 0800 0502 1719 584 - BIC : SOGEFRPP



Tournoi de France 21 et 22 JANVIER 2023 ***Patinoire de GARGES LES GONESSE***

- Les horaires de la compétition seront publiés sur le site de la CSNPA et sur le site du club 3 semaines avant la compétition.
- Le tirage au sort sera publié sur le site de la CSNPA, 8 jours avant la compétition, soit le vendredi 06 janvier 2023.
 - Les feuilles des contenus de programme devront être saisies via le formulaire internet (accessible sur la page compétition du site CSNPA), **au plus tard 1 semaine avant le début de la compétition**, soit le vendredi 13 janvier 2023.
 - Les musiques des patineurs seront à envoyer **au plus tard le 08 janvier 2023** par mail à franckkat95@orange.fr + copie noelle.salfati@libertysurf.fr. Si vous avez plusieurs patineurs, vous pouvez les envoyer aux mêmes adresses via wetransfer.
 - Les musiques en format mp3 devront être enregistrées sous le format suivant : « Catégorie - Sexe - Nom & Prénom – type de programme Short Program / Free Program ». Ex : Poussin M DUMAS Alexandre SP
 - En cas de dysfonctionnement de matériel, la lecture des musiques s'effectuera sur CD, les patineurs devront donc être en possession d'un CD-R pour chaque programme, soit un CD pour le Short et un CD pour le Free.
 - Les feuilles de contenus de programme devront être saisies via le formulaire internet.

STAND :

Fleurs et peluches pour la compétition.

Restauration :

Vous trouverez à la patinoire une buvette et une restauration rapide chaude et froide.

Hôtellerie :

Une liste des hôtels les plus proches de la patinoire sera communiquée courant décembre aux clubs participants.